

Club Ardenne Ecotourism

Prérequis

Marque Ardenne & Coopération

- Adhérer à la marque Ardenne à travers la démarche Ambassadors. Etre capable de valoriser la marque Ardennes dans son ensemble
- Assurer un suivi client personnalisé et de qualité.
- Promouvoir la marque Ardenne et ses prestataires.

S'engager au service du réseau

- Améliorer de manière continue son engagement en matière d'écotourisme
- S'impliquer dans la démarche du réseau en participant aux réunions et formations proposées.
- Tenir à jour les statistiques sur la fréquentation de son établissement pour répondre aux sollicitations des institutionnels du tourisme pour participer à la connaissance de la fréquentation et des clientèles du territoire

Communiquer son engagement et les solutions au client

- Etre présent sur internet à travers un site ou une page sur les réseaux sociaux. Partager sur son interface web à propos des autres prestataires Ardennais engagés dans la démarche.
- Mettre à disposition (sur place ou sur son site Internet) des informations permettant aux visiteurs de connaître les producteurs locaux et leurs points de vente à proximité
- Présenter ses engagements en matière de tourisme durable dans ses supports de communication (support papier ou sur son site Internet)
- Communiquer les offres de mobilité alternative et/ou douce sur le territoire.
- Informer ses clients de l'offre labellisée Access I, Tourisme & Handicaps ou tout autre label reconnu pour l'accessibilité

Club Ardenne Ecotourism

Hébergements

1/2

Encourager le tourisme pour tous

- Proposer un service adapté aux personnes en situation de handicap, aux personnes ayant des difficultés physiques, aux enfants, aux parents avec des poussettes
- Accepter des dispositifs de paiement & d'aide pour les familles & citoyens moins favorisés (Chèque vacances par exemple, etc.) et/ ou offrir un tarif préférentiel pour les étudiants, chômeurs, familles nombreuses
- Savoir accueillir en langues étrangères (Anglais, Allemand, Néerlandais)

Gérer l'eau de façon responsable

- Faire un relevé de sa consommation d'eau une fois par mois*
- Equiper les robinets pour le public d'économiseurs d'eau et/ou de mousseurs réducteur de débit*
- Equiper les sanitaires de chasse d'eau double flux ou toilettes sèches
- Posséder un récupérateur d'eau de pluie
- Récupérer l'eau de pluie et l'utiliser pour les sanitaires
- Pour un hébergement avec piscine: privilégier l'alimentation en eau en circuit fermé ou par forage

Economiser les énergies

- Faire un relevé de sa consommation d'électricité et de gaz 1 fois par mois* Equiper tous
- les éclairages d'ampoules à basse consommation*
- Au renouvellement du matériel électrique, prévoir d'acheter un équipement économe en énergie (classe A) Equiper
- les espaces communs de minuteurs ou de détecteurs de présence pour l'éclairage
- Lors de travaux de rénovation ou d'agrandissement, mettre en place une isolation performante, double vitrage
- Utiliser un mode de chauffage à énergie renouvelable (bois, granules, solaire...)
- En cas de forte chaleur proposer un ventilateur ou architecture bioclimatique plutôt qu'un système de climatisation
- Utiliser une source d'énergie renouvelable qui couvre au moins 50% de ses besoins énergétiques (géothermie, éolien, solaire, hydraulique, méthanisation)

Limiter les déchets

- Etre équipé de poubelles pour le tri (papier, plastiques, verre, compost...) avec un guide explicatif à l'usage du personnel et/ou des clients (pour les parties communes)*
- Utiliser des écorecharges (lessive, cosmétiques, liquide vaisselle, produits d'entretien, savon...) Concernant les petits déjeuners, ne pas proposer de portions sous emballage individuel (beurre, confiture)
- Mettre à disposition des articles de toilette rechargeables, ne pas proposer de produits jetables (gobelets en plastiques, bonnets de douche, savons individuels, gel douche ou shampoing individuels)
- Privilégier la communication par le biais d'Internet (site Internet, réseaux sociaux, vente en ligne, etc.)

Club Ardenne Ecotourism

Hébergements

2/2

Consommer responsable et Protéger la biodiversité

- Pour les petits déjeuners, choisir des produits locaux et de saison*
 - Utiliser des produits d'entretien naturels (vinaigre blanc, bicarbonate, savon de Marseille...) ou éco-labellisés
- Pour les supports papier:
- Faire appel à une imprimerie locale (moins de 100km)
 - Faire appel à une imprimerie qui prend en compte l'environnement (ISO 14001, EMAS, Imprim'Vert...)
 - Exiger un papier éco-labellisé
- Pour un hébergement avec piscine : utilisation du dosage minimal de 0,4 mg/litre pour la France, 0,3 pour le Luxembourg et autre procédé que le chlore pour la Belgique (non obligatoire)
 - Lors de travaux de rénovation ou d'agrandissement, privilégier des matériaux naturels et produits localement
 - Encourager le développement économique local en soutenant l'emploi local et en particulier l'emploi de personnes en situation particulières (1er emploi, handicap, insertion...)
 - Lors de travaux de rénovation ou d'agrandissement, privilégier l'utilisation de matériaux respectueux du style architectural et œuvrer à la bonne intégration environnementale et paysagère du bâtiment
 - Mettre en place des actions de préservation de la biodiversité dans les espaces extérieurs (installer des nichoirs, bannir les pesticides...)
 - Posséder un label attestant d'actions favorables à la protection de la biodiversité : Réseau Nature, refuge LPO, etc.

Sensibiliser et informer ses clients et son personnel

- Informer le client sur les économies d'énergie
- Informer le client sur la bonne utilisation des équipements électriques (éclairage, télévision,...) Impliquer le
- personnel dans la démarche de progrès durable

Autres Initiatives Tourisme Durable

- Toute initiative permettant de valoriser et développer le tourisme de l'Ardenne transfrontalière de façon durable, respectueuse de l'environnement pourra être étudiée

* Critère obligatoire

Club Ardenne Ecotourism

Restauration

1/2

Encourager le tourisme pour tous

- Proposer un service adapté aux personnes en situation de handicap, aux personnes ayant des difficultés physiques, aux enfants, aux parents avec des poussettes
- Accepter des dispositifs de paiement & d'aide pour les familles & citoyens moins favorisés (Chèque vacances par exemple, etc.) et/ ou offrir un tarif préférentiel pour les étudiants, chômeurs, familles nombreuses
- Savoir accueillir en langues étrangères (Anglais, Allemand, Néerlandais)

Gérer l'eau de façon responsable

- Faire un relevé de sa consommation d'eau une fois par mois*
- Equiper les robinets d'économiseurs d'eau et/ou de mousseurs*
- Equiper les sanitaires de chasse d'eau double flux ou toilettes sèches

Economiser les énergies

- Faire un relevé de sa consommation d'électricité et de gaz 1 fois par mois* Utiliser des ampoules basse consommation*
- Au renouvellement du matériel électrique, prévoir d'acheter un équipement économe en énergie (classe A) Lors de travaux de rénovation ou d'agrandissement, mettre en place une isolation performante
- Equiper les espaces communs de minuteurs ou de détecteurs de présence pour l'éclairage Utiliser un mode de chauffage à énergie renouvelable (bois, granules, solaire...)
- Utiliser une source d'énergie renouvelable qui couvre au moins 50% de ses besoins énergétiques (géothermie, éolien, solaire, hydraulique, méthanisation)

limiter les déchets

- Etre équipé de poubelles pour le tri (papier, plastiques, verre, compost...) avec un guide explicatif à l'usage du personnel et/ou des clients (pour les parties communes)*
- Utiliser des écorecharges (lessive, cosmétiques, liquide vaisselle, produits d'entretien, savon...)
- Etre équipé d'un bas à graisse contenant l'huile de friture en vue de son recyclage
- Valoriser de l'huile usagée auprès d'un prestataire
- Proposer ouvertement au client la possibilité d'emporter les restes de son repas à l'aide d'un contenant adapté (doggybag, Gourmetbag...)
- Pour les fruits, légumes, pâtes, riz, céréales, café, privilégier des produits en vrac Les couverts, assiettes, nappes, set de table ne sont pas jetables
- Les serviettes de table ne sont pas jetables

Club Ardenne Ecotourism

Restauration

2/2

Consommer responsable et Protéger la biodiversité

- Se fournir au maximum (15%) chez les agriculteurs et producteurs locaux. Les menus prendront du coup, en compte la saisonnalité des produits (Pas de tomates en hiver et à l'inverse, pas de carottes en été) (100 km)*
- Réduire le nombre de plats à la carte pour se concentrer sur des produits frais et de saison*
- Utiliser des produits d'entretien naturels (vinaigre blanc, bicarbonate, savon de Marseille...) ou écolabellisés
- Proposer au moins une entrée et un plat sans viande ni poisson
- Faire parfois son marché en forêt (champignons, ail des ours, myrtilles...) dans la limite des législations locales
- En ce qui concerne les produits non cultivés sur le territoire (café, thé, chocolat, sucre...) privilégier les produits issus du commerce équitable
- Les produits proposés à table sont issus de l'agriculture biologique (fournisseur certifié AB, Ecolabel, Bio-Lëtzebuerg notamment, Biogarantie, biolife, Nature et Progrès, Demeter, ect.) 15% minimum
- Exploiter un potager et utiliser la production pour les clients
- Ne pas proposer d'espèces de poissons en voie de disparition, de viandes issues de filières longues, de fruits exotiques, de sodas industriels...
- Proposer et mettre en valeur des produits Ardennais, emblématiques du territoire (poisson d'eau douce, issu de piscicultures locales, gibier, viandes de races locales, fruits d'essences locales, etc.
- Proposer des plats économes en gaz à effet de serre en diminuant le grammage des produits dits nobles (viandes, poissons, laitages) et augmenter le grammage des protéines végétales
- Encourager le développement économique local en soutenant l'emploi local et en particulier l'emploi de personnes en situation particulières (1er emploi, handicap, insertion...)
- Lors de travaux de rénovation ou d'agrandissement, privilégier l'utilisation de matériaux respectueux du style architectural et œuvrer à la bonne intégration environnementale et paysagère du bâtiment
- Lors de travaux de rénovation ou d'agrandissement, privilégier des matériaux naturels et produits localement
- Mettre en place des actions de préservation de la biodiversité dans les espaces extérieurs (installer des nichoirs, bannir les pesticides...)
- Posséder un label attestant d'actions favorables à la protection de la biodiversité : Réseau Nature, refuge LPO, etc.

Sensibiliser et informer ses clients et son personnel

- Contribuer à l'amélioration de son environnement naturel/culturel grâce à une participation de réductions des nuisances préjudiciables (sonores, visuelles ...) en organisant par exemple des opérations «Nettoyons la Nature»
- Informer le client sur son implication, par exemple, en communiquant à propos de la proportion du gaspillage du pays en question, sur les circuits courts.
- Impliquer le personnel dans la démarche de progrès durable
- Lorsque les produits sont locaux: indiquer l'origine (nom et commune du producteur) oralement, sur le menu, sur une carte (espaces)...

Autres Initiatives Tourisme Durable

- Toute initiative permettant de valoriser et développer le tourisme de l'Ardenne transfrontalière de façon durable, respectueuse de l'environnement pourra être étudiée

Club Ardenne Ecotourism

Sites de visite

Avec local d'accueil 1/2

Encourager le tourisme pour tous

- Proposer un service adapté aux personnes en situation de handicap, aux personnes ayant des difficultés physiques, aux enfants, aux parents avec des poussettes
- Accepter des dispositifs de paiement & d'aide pour les familles & citoyens moins favorisés (Chèque vacances par exemple, etc.) et/ ou offrir un tarif préférentiel pour les étudiants, chômeurs, familles nombreuses
- Savoir accueillir en langues étrangères (Anglais, Allemand, Néerlandais)

Gérer l'eau de façon responsable

- Faire un relevé de sa consommation d'eau une fois par mois*
- Equiper les robinets d'économiseurs d'eau et/ou de mousseurs*
- Equiper les sanitaires de chasse d'eau double flux ou toilettes sèches Posséder
- un récupérateur d'eau de pluie
- Récupérer l'eau de pluie et l'utiliser pour les sanitaires

Economiser les énergies

- Faire un relevé de sa consommation d'électricité et de gaz 1 fois par mois*
- Equiper tous les éclairages d'ampoules à basse consommation*
- Lors de travaux de rénovation ou d'agrandissement, mettre en place une isolation performante
- Utiliser un mode de chauffage à énergie renouvelable (bois, granules, solaire...)
- Equiper les espaces communs et de passage de minuteurs ou de détecteurs de présence pour l'éclairage
- Utiliser une source d'énergie renouvelable qui couvre au moins 50% de ses besoins énergétiques (géothermie, éolien, solaire, hydraulique, méthanisation)

Limiter les déchets

- Mettre à la disposition des clients et du personnel des poubelles pour le tri (papier, plastiques, verre...) avec un guide explicatif *
- Utiliser des écorecharges (produits d'entretien, savon...)
- Favoriser la communication par le biais d'Internet plutôt que les supports papier

Consommer responsable

- Lors de travaux de rénovation ou d'agrandissement, privilégier des matériaux naturels et produits localement
- Avoir des partenaires commerciaux engagés en matière de développement durable
- Encourager le développement économique local en soutenant l'emploi local et en particulier l'emploi de personnes en situation particulières (1er emploi, handicap, insertion...)

Club Ardenne Ecotourism

Sites de visite

Avec local d'accueil 2/2

Informier et sensibiliser ses clients et son personnel

- Sensibiliser les clients aux enjeux du développement durable et à l'écotourisme
- Sensibiliser les clients au patrimoine local, naturel et culturel (faune, flore, savoir-faire, patrimoine immatériel, à l'Histoire, etc)
- Mettre en place des actions de préservation de la biodiversité dans l'environnement proche du site : pas de pesticide, influer le moins possible sur la faune (nicheur par exemple)
- Posséder un label attestant d'actions favorables à la protection de la biodiversité : Réseau Nature, refuge LPO, etc.
- Impliquer les collaborateurs dans la démarche de progrès durable
- Proposer des activités ou lieux au sein du site touristique pour favoriser la rencontre et l'échange entre les visiteurs
- Contribuer à l'amélioration de son environnement naturel/culturel grâce à une participation de réductions des nuisances préjudiciables (sonores, visuelles ...) en organisant par exemple des opérations «Nettoyons la Nature»

Autres Initiatives Tourisme Durable

- Toute initiative permettant de valoriser et développer le tourisme de l'Ardenne transfrontalière de façon durable, respectueuse de l'environnement pourra être étudiée

Club Ardenne Ecotourism

Activités extérieures Sans local d'accueil

Encourager le tourisme pour tous

- Proposer un service adapté aux personnes en situation de handicap, aux personnes ayant des difficultés physiques, aux enfants, aux parents avec des poussettes
- Accepter des dispositifs de paiement & d'aide pour les familles & citoyens moins favorisés (Chèque vacances par exemple, etc.) et/ ou offrir un tarif préférentiel pour les étudiants, chômeurs, familles nombreuses
- Savoir accueillir en langues étrangères (Anglais, Allemand, Néerlandais)

Avoir un rôle de sensibilisateur et de médiateur envers les touristes

- Pour les activités encadrées: informer les touristes sur la protection de l'environnement et veiller à ce qu'ils ne jettent pas leurs déchets dans la nature*
- Favoriser un temps de conclusion entre les participants et le guide*
- Valoriser les milieux naturels, la faune et la flore remarquables de l'Ardenne
- Sensibiliser les clients aux enjeux du développement durable et à l'écotourisme
- Sensibiliser les clients au patrimoine local, y compris aux savoir-faire, patrimoines immatériels, à l'Histoire, etc.
- Fournir un sac poubelle aux clients et leur offrir une récompense s'ils rapportent des déchets rencontrés le long de leur itinéraire

Inscrire l'activité au sein d'une démarche de respect de l'environnement du territoire

- Adapter la taille du groupe à la fragilité du site visité*
- Attester d'une formation en lien avec l'activité
- Avoir des partenaires commerciaux engagés en matière de développement durable
- Soutenir la préservation et la valorisation du patrimoine sur le territoire
- Mettre en œuvre des actions pour améliorer les relations avec voisinage et le territoire
- Adapter au maximum la mobilité pour accéder à l'activité en vue de réduire le bilan carbone

Encourager le développement économique et social du territoire

- Encourager le développement économique local en soutenant l'emploi local et en particulier l'emploi de personnes en situation particulières (1er emploi, handicap, insertion...)

Gérer les déchets

- Mettre en place des actions précises pour trier et réduire les déchets

Autres Initiatives Tourisme Durable

- Toute initiative permettant de valoriser et développer le tourisme de l'Ardenne transfrontalière de façon durable, respectueuse de l'environnement pourra être étudiée